Finalement, la LICRA poursuit Zemmour en justice

21/04/2010 à 13h22



Addendum :

Rassemblement de soutien à Eric Zemmour et à la liberté d'expression jeudi à partir de 17h30 devant le siège de la LICRA (42 rue du Louvre, station Louvre-Rivoli sur la ligne 1).
[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=ENyYLlnoF5g&feature=player_embedded[/youtube]

Le Conseil Fédéral de la Licra réuni le samedi 17 avril dernier a maintenu la décision de poursuivre Eric Zemmour devant les tribunaux pour les propos qu'il a tenus le 6 avril sur Canal + et France Ô.

Eric Zemmour avait déclaré : « la plupart des trafiquants sont des noirs et des arabes », ajoutant « c'est un fait » sur Canal +, et sur France Ô : « la discrimination […] c'est la vie » ajoutant « ils ont le droit », parlant des personnes qui discriminent.

La Licra a demandé à ses avocats de saisir la Chambre de la presse du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Source : LICRA

NB : SOS Racisme, le MRAP, le Collectif DOM, la Fédération pour la mixité française (FMF) et Thierry Ardisson ont

également porté plainte contre Eric Zemmour.

